

gagé dans le commerce du charbon, dans la cité de Toronto, pendant les douze dernières années environ, que je suis membre de la section du charbon de la Chambre de Commerce de Toronto," que j'ai lu l'exposé ci-annexé qui doit être soumis au dit comité, et que j'ai connaissance des faits et des circonstances qui y sont mentionnés, et je déclare que je suis convaincu qu'ils sont vrais au meilleur de ma connaissance et croyance; et je fais cette déclaration la croyant consciencieusement vraie, en vertu de l' "Acte relatif aux serments extra-judiciaires."

JOHN R. BAILEY.

Déclaré devant moi, dans la cité de Toronto, }  
ce 9e jour d'avril 1888. }

W. B. RAYMOND,

*Commissaire pour recevoir les affidavits dans et pour le comté de York.*

Dans l'affaire de l'Enquête devant un comité de la Chambre des Communes au sujet des soi-disant "Coalitions."

Je, James Cowan, de la cité de Toronto, dans le comté de York et la province d'Ontario, marchand de charbon, déclare solennellement que je suis l'un des associés de la maison de C. C. Ray et Cie, faisant le commerce du charbon dans la cité de Toronto, que j'ai été activement engagé dans ce genre d'affaire pendant l'année dernière, environ, qu'avant cela j'ai été environ quatre ans dans le même genre de commerce à Ottawa, que je suis membre de la "Section du Charbon de la Chambre de Commerce de Toronto," que j'ai lu l'exposé ci-annexé qui doit être soumis au dit comité et que j'ai connaissance des faits et des circonstances qui y sont mentionnés, et je déclare que je suis convaincu qu'ils sont vrais au meilleur de ma connaissance et croyance; et je fais cette déclaration la croyant consciencieusement vraie, en vertu de l' "Acte relatif aux serments extra-judiciaires."

JAMES COWAN.

Déclaré devant moi, dans la cité de Toronto, }  
ce 6e jour d'avril, 1888. }

W. P. RAYMOND

*Commissaire pour recevoir les affidavits dans et pour le comté de York.*

Dans l'affaire de l'Enquête devant un comité de la Chambre des Communes au sujet des soi-disant "Coalitions."

Je, Frederick Harold Thompson, de la cité de Toronto, dans le comté de York et la province d'Ontario, marchand de charbon, déclare solennellement que je suis commerçant de charbon dans la cité de Toronto, et que j'ai été activement engagé dans ce genre d'affaires pendant les trois dernières années environ, que je suis membre de la Section du Charbon de la Chambre de Commerce du Toronto, que j'ai lu l'exposé ci-annexé qui doit être soumis au dit comité, et que j'ai connaissance des faits et des circonstances qui y sont mentionnés; et je déclare que je suis convaincu qu'ils sont vrais au meilleur de ma connaissance et croyance; et je fais cette déclaration la croyant consciencieusement vraie, en vertu de l'Acte relatif aux serments extra-judiciaires."

F. H. THOMPSON.

Déclaré devant moi, dans la cité de Toronto, }  
ce 6e jour d'Avril, 1888. }

W. B. RAYMOND,

*Commissaire pour recevoir les affidavits dans et pour le comté de York.*